

Le Grand Conseil vote le crédit pour la patinoire du Trèfle-Blanc

Espaces publics Les députés ont accepté à une large majorité la somme de 275 millions de francs pour construire le complexe sportif dans la commune de Lancy. Le chantier devrait démarrer en 2026.

Rachad Armanios

Le Grand Conseil a voté à une large majorité le crédit de 275 millions de francs pour la patinoire du Trèfle-Blanc, dans la commune de Lancy, et la requalification des espaces publics.

À cette somme, il faut ajouter le coût des études déjà réalisées, 17 millions, et les 99 millions à la charge de la Fondation des parkings, qui financera le P+R de 928 places automobiles et 244 pour motos. La facture totale tuotera les 400 millions.

Pour la saison 2030-2031

Cette énorme infrastructure comprendra deux patinoires, l'une pour 8500 spectateurs et une autre de 240 places pour le public et les écoles. En plus du complexe sportif et du parking, un bâtiment d'activités est prévu, une crèche, une salle communale, une bibliothèque et des aménagements extérieurs, qui nécessiteront de gros travaux, a précisé le rapporteur de majorité, Christo Ivanov.

La mise en service est prévue pour la saison 2030-2031. Le chantier doit démarrer début 2026.

Projet majeur

Christo Ivanov a défendu un «projet majeur pour le futur de notre canton, où le sport est le parent pauvre». Datant de 1954, la patinoire des Vernets «n'est plus aux normes», selon lui. Mais elle continuera à fonctionner pour répondre aux besoins de la population. Celle du Trèfle-Blanc, «ambitieuse et attrayante», est «vitale» pour le Genève Servette Hockey Club (GSHC), poursuit Christo Ivanov.

Il relève que la hausse importante des coûts, après une première estimation de 150 millions, est «mal passée auprès de certains» en commission des travaux. Mais les raisons fournies par le Département de la cohé-



Vue générale extérieure de la future infrastructure, qui comprendra un parking et un bâtiment d'activités. Architech SA

sion sociale, qui comprend le sport, «étaient justifiées».

Chef de ce département, Thierry Apothéloz relève que les coûts sont comparables aux patinoires ailleurs en Suisse. Il défend un «investissement qui accompagnera des générations, un pôle de vie, de sport, de mobilité. Le GSHC aspire à un foyer digne de son rang. Genève a le plus faible taux de glace par habitant en Suisse, le besoin est criant. C'est une priorité. Le sport n'est pas un luxe, mais un facteur de cohésion sociale.»

Mais au sein des Verts, certains voteront en faveur et certains contre, explique le député Philippe de Rougemont. Car pour ces derniers, le projet «ne s'inscrit pas dans l'urgence cli-

matique». Ils refusent aussi l'«ukase» d'une fédération de hockey imposant des normes pour «faire son show».

Député LJS, Jean-Louis Fazio demande, en vain, un renvoi en commission. Favorable à la patinoire, il dénonce toutefois un projet «bâclé» au regard d'un «plan financier pas crédible» et de comptes d'exploitation «pas consolidés». Et «rien n'est prévu pour la mobilité durant le chantier, les Genevois apprécieront les bouchons».

«On savait que LJS avait reçu le poc, mais à ce point!» réagit le PLR Jacques Béné. Le socialiste Grégoire Carasso dit tout son mépris pour cette posture, relevant que son préopinant LJS n'a posé qu'une question lors

de l'étude en commission. Cela dit, il convient que personne ne veuille revivre le fiasco financier du Stade de Genève et que «cela sera un point de vigilance».

Référendum?

«Le financement est clair et consolidé», affirme Thierry Apothéloz. L'État restera propriétaire et une société anonyme publique assurera l'exploitation, rappelle-t-il. Les revenus viendront du *nam* (un sponsor payera pour que son nom intègre celui de la patinoire), des loyers payés par le GSHC et par la rente du bâtiment d'activités. Contrairement au Stade de Genève, le modèle se veut «équilibré et fondé sur la transparence et le réalisme», martèle le magistrat. Il vante

encore une infrastructure «écologique».

Le Centriste Jacques Blondin prévient lui aussi: «Nous serons attentifs à ce que les coûts d'exploitation soient couverts sans argent public.» Jacques Béné s'inquiète également de la gouvernance. Le modèle de la société anonyme en mains publiques «reste à préciser», conclut-il.

Le crédit est voté par 79 oui, 9 abstentions (des Verts et Jean-Louis Fazio) et 6 non (des Verts).

Doit-on s'attendre à un référendum? Début juillet, le candidat au Conseil d'État Rémy Pagan (Union populaire) dénonçait un «gouffre écologique» et le coût «pharaonique». En cas de référendum, il s'y associerait, promettait-il.

Deux pour coute

Justice L nous rela la mysté A., un je grièvement non loin l'époque, nication n'en disa

On apj cette fin c cet appri montres nostic vi

Autre rêt rendu pénale d pect, acti musique cembre à ses he avant de pagne er coup d'u national, cain a été

Un co la ven serait de ce

Dans cours, le vert une pour bri sions co les pren quête, u vente d' gine de

Enco sions di protago de cette Dans l' celui ar par exe sé par en soit, bable e faits, le prévenu Donald l'échan Manife dégéné restaur

Vaines

«Il est d'avoir de A. d de s'an